



litige avec un huissier..comment faire?

Par **lamiss68**, le **04/07/2010** à **12:39**

bonjour

nous avons eu un jugement en 2006 par le tribunal ou nous devions une sommes que nous avons regler en 3fois.

le dossier est fermer chez le greffier mais l'huissier de justice c'est permis 4ans apres pour retiré sur mon compte la somme de 888euros.alors qu'on ne leur doit plus rien.apres avoir vu sa sur mon compte j'ai contacter le greffier qui me dit que l'on na plus rien a voir avec se cabinet.et qu'il n'aurai pas du prendre cet somme.

est ce que vous pourriez me dire quel sont mes recourt pour recuperer mon argent?en vous remerciant